



FLASH infos

Juillet 2016

Qu'est-ce qu'attendait l'UDPA-UNSA de la NAO 2016 ?

Une vraie reconnaissance des excellents résultats obtenus par les commerciaux.

Aussi, la création d'une **prime de régularité mensuelle ne suffit pas, à gagner notre signature !**

L'UDPA-UNSA constate que depuis des années, les commerciaux du réseau ont considérablement amélioré leur productivité. Ils se sont impliqués tant dans l'appropriation des nouveaux outils que dans la vente des nouveaux produits, de sorte que l'Entreprise est passée leader sur le marché du taux UC, de la prévoyance, et de la retraite.

L'UDPA-UNSA attendait de cette NAO, un signe de reconnaissance beaucoup plus en rapport avec les efforts consentis ces derniers mois dans la démarche DEC, le développement des ventes en professionnel, la sensibilisation de l'utilisation de Salesforce tout en connaissant d'énormes difficultés récurrentes dans les différents services au sujet des émissions ou des régularisations de contrat.

Par ailleurs la pression va rester tout aussi importante avec l'arrivée de Discovery et de l'IPAD PRO, et cependant nos collègues sont à pied d'œuvre chaque jour.

Même si nous apprécions la proposition de la Direction sur la possibilité de retour sans pénalité des téléphones AXA, nous regrettons que nous n'ayons pu travailler plus en amont sur une révision du budget des frais professionnels et de la gestion du téléphone entreprise.

L'UDPA-UNSA reste à l'écoute de vos remontées terrain sur DISCOVERY et IPAD PRO, et saura être votre relai auprès de la Direction.

N'hésitez pas à contacter votre délégué UDPA-UNSA et adhérez à notre syndicat.

Transition Activité Retraite

Pour les commerciaux, il s'agirait de mieux les accompagner dans le transfert du portefeuille et des compétences, au plus tôt 48 mois avant l'âge légal du départ à la retraite.

L'UDPA-UNSA a obtenu les mêmes avantages sociaux que pour nos collègues administratifs (prévoyance, intéressement participation, œuvres sociales, etc ...).

Période de transmission des compétences (filière animation) ou du portefeuille (filière production) :

3, 6 ou 9 mois. Exceptionnellement 12 mois pour les inspecteurs conseils ou portefeuille de + 480 clients.

Rémunération hors Stims et opérations commerciales = 100 %

Période fin de carrière en 2 étapes, éligibilité effective au plus tôt au 1^{er} janvier 2017

1. Utilisation du Compte Epargne Temps par mois civils entiers, non indemnisable sauf le reliquat et ne donne pas lieu à attribution de budget frais professionnels
2. Congé de fin de carrière avec un taux de rémunération de :
65 % de son salaire brut (rémunération limitée au plafond SS)
60 % de son salaire brut (rémunération supérieure au plafond SS)

L'assiette ne pouvant être inférieure à 30 000 €.

Bonnes vacances à tous



Les élus UDPA-UNSA s'incline devant la mémoire des victimes innocentes et partage la douleur des familles si terriblement frappées. Elle exprime sa solidarité avec les Niçois et tous les acteurs du service public et nos collègues AXA mobilisés pour faire face aux sinistrés.

Pour l'UDPA-UNSA, face au terrorisme ou à tout acte paraissant s'y rattacher, la défense des valeurs démocratiques exige dignité, courage et rassemblement de tous.

Région Sud-Est	Karl Combette (Coordinateur Régional, élu CE)	06 03 78 73 33
	Michel Gonzales (coordinateur EB/EI- élu DP)	06 09 85 28 69
	Valérie Lengagne (DS)	04 67 20 28 30
	Eric Graziani (élu DP et CE)	06 51 11 45 44
	Murielle Phaure (élu CHS-CT)	04 72 75 45 33
	Frédéric Roesch (Coordinateur inspection + RS CHSCT)	06 72 43 24 50
	Pascal Soulier (élu DP)	06 61 06 98 76
	Christophe Sessiecq (élu DP et RS CE)	06 03 78 61 86
Région Sud-Ouest	Sylvia Adam (Coordinatrice régional, CHS-CT)	06 79 25 19 68
	Jean Rouat (RS CE)	06 81 69 92 27
	Fernando Jorge (élu CE et DP)	06 89 90 11 97
	Fémi Dossut (élu CE et DP)	06 70 44 94 67
	Gérard Lasalde (élu DP)	06 86 84 36 42
	Bertrand Testu de Balincourt (élu DP)	06 84 79 30 76
	Nathalie Loustalot (RS CHSCT, déléguée syndicale)	06 79 61 60 97
	Frédérique Remy (Elue CHSCT, déléguée syndicale)	06 84 53 82 21
Région Nord-Est	Xavier Bouilly (coordinateur régional – élu CE, CHSCT)	06 40 46 29 16
	Dominique Gulluscio (élu DP, CE)	06 74 53 70 09
	Franck Oudoire (RS CE)	06 60 58 65 00
	Bruno Clément (assistant DP)	06 13 78 62 35
	Manuel Rodrigues (élu CE)	06 16 08 61 97
	Dominique Dupont (RS CHS-CT)	06 38 82 93 64
	Eric Gavillot (élu DP et élu CHS-CT)	06 83 23 70 03
	Marie Christine Faure (secrétaire CE + élue DP, DS)	06 87 98 79 94
	Frédéric Mulin (élu DP)	06 08 07 02 28
Région Ouest	Marc Perret (RSS régional, commission produit)	06 38 38 34 30
	Pascal Soullard (élu CHS-CT)	06 09 95 26 55
	Valérie Legrand (RS en CHS-CT)	06 08 02 02 99
Ile de France	Marylène Baltazart (Coordinatrice Régionale)	06 28 05 28 97
	Giulia Schumacher (élu CE, CCE, DSC Négociation)	06 76 71 38 06
	Georges Cusinato (RS CHS-CT)	06 75 98 38 04
	Claudine Magusto-Bourgeois (DS, élu DP et CHS-CT)	06 60 64 93 65
	Arnaud Martin (élu DP)	06 11 86 99 29
	Patrice Gout (commission formation)	06 70 07 07 35
	François Blanchecotte (élu CE)	06 09 11 87 43

Adhérez en 2016 à l'UDPA-UNSA

Nom :		Prénom	
Région :		Entré au	
Fonction :		Email	
Tél fixe		Tél Mobile	
Adresse		CP et Ville	

Je déclare adhérer à l'UDPA UNSA, le ____/____/2016

Signature

Cotisation	EB	EI	INSP	Faîtes vos comptes :	
Par an	100 €	120 €	160 €	Chèque (à l'ordre de l'UDPA)	<input type="checkbox"/>
Tous les 3 mois	25 €	30 €	40 €	Par Prélèvement (Joindre un RIB)	<input type="checkbox"/>

66% du montant de la cotisation vous sera remboursé
sous forme de crédit d'impôt l'année suivante.